

# Femmes : les plaintes ont triplé

La discrimination à l'emploi envers les femmes enceintes est une réalité toujours plus vive : la secrétaire d'État à l'Égalité des chances, Elke Sleurs (N-VA) a fourni quelques données statistiques à cet égard : elles révèlent que le nombre de plaintes a triplé au cours de ces sept dernières années... Même si leur nombre total (32) n'atteint heureusement pas encore des sommets. Quant aux plaintes plus globales pour de la discrimination à l'emploi, elles ont, elles, doublé dans la même période (de 38 à 72).

## LICENCIEMENTS ABUSIFS

Ces informations ont été transmises aux député(e)s, mercredi, au cours d'un débat en commission de la Santé publique, à la Chambre. C'est Fabienne Winckel (PS) qui a interpellé la responsable ministérielle. « *Les motifs de discrimination au travail envers les femmes enceintes sont nombreux et malheureusement encore trop fréquents : refus d'embauche, licenciement abusif, résiliation du contrat de travail pendant la période d'essai, refus de renouveler le contrat de travail, mise au placard, retrait de tâches et responsabilités dans certains cas* », a-t-elle dit. « *Selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, plus de trois femmes sur quatre seraient victimes de l'une ou l'autre forme*

*de discrimination au travail du fait de leur grossesse ou de leur maternité.* »

À en juger par le nombre de plaintes, il y en aurait alors vraiment très peu qui acteraient leurs griefs. « *Un autre problème soulevé par l'Institut concernerait un manque criant d'informations, tant chez les travailleuses enceintes que chez les employeurs, sur leurs droits et obligations et par conséquent un manque de prise de conscience face à une situation discriminante.* »

## LE PLAN D'ELKE SLEURS

La secrétaire d'État a répondu qu'elle connaissait bien cette réalité douloureuse. « *Dans le domaine de l'égalité des chances, de nombreuses différences de traitement entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail persistent en ce qui concerne la grossesse et la maternité* », a précisé la secrétaire d'État N-VA. « *Il y a, bien sûr, aussi d'autres discriminations au travail. Je prépare un plan d'action national pour combattre ces problèmes. Il s'attaquera, entre autres, à la différence de salaire à travail égal, à la sous-représentation des femmes dans les fonctions les plus importantes ou à une meilleure combinaison entre le travail et la famille. Là, des initiatives peuvent être prises au bénéfice des femmes enceintes.* »

Un groupe de travail va être mis

sur pied, a annoncé Elke Sleurs...  
En espérant qu'il mène rapidement à des actions concrètes. ●

**D.SW.**